



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

Oeuvre Hospitalière et Médico- sociale du Grand Creillois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Oeuvre Hospitalière et Médico-sociale du Grand Creillois
59, rue du Plessis Pommeraye
60100 Creil
Ce rapport contient 28 pages
Référence : GR/LD

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

Oeuvre Hospitalière et Médico-sociale du Grand Creillois

Siège social : 59, rue du Plessis Pommeraye
60100 Creil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Oeuvre Hospitalière et Médico-sociale du Grand Creillois,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Œuvre Hospitalière et Médico-sociale du Grand Creillois relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans le paragraphe « 5 – Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable, et qui décrivent les nouvelles normes et interprétations du règlement n° 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Changement de méthode comptable :

Comme mentionné ci-avant, le paragraphe « 5 – Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative au règlement ANC n°2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié la correcte application du changement de règlement comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans la note du conseil d'administration, arrêté le 20 avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière, adressés aux membres de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Creil, le 22 mai 2021

KPMG S.A



Géraldine Roosen
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 740.40	17 579.73	6 160.67	368.00
2050 Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	23 740.40	17 579.73	6 160.67	368.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 094 455.73	824 498.93	1 269 956.80	1 251 316.77
2110 Terrain	1 112 823.11		1 112 823.11	1 112 823.11
2120 Terrains, Agencements	39 851.80	3 055.79	36 796.01	7 263.19
2131 Construction				993.36
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
21351 Installations Générales	4 088.98	3 918.62	170.36	579.26
2154 Matériel et Outillage	165 122.92	135 588.71	29 534.21	34 587.12
21545 Matériel Médical	1 824.00	1 824.00	0.00	0.00
21546 Matériel Dispositifs Médicaux	259 564.24	224 485.73	35 078.51	24 789.58
2181 Installations Générales	225 915.56	183 052.68	42 862.88	54 490.53
2182 Matériel de transport	7 562.01	7 562.01	0.00	0.00
2183 Matériel de bureau & Informatique	15 523.46	13 797.82	1 725.64	2 139.10
2184 Mobilier	222 452.03	213 952.85	8 499.18	9 941.09
2188 Autres Immo corporelles	39 727.62	37 260.72	2 466.90	3 710.43
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	244.00	0.00	244.00	244.00
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	244.00		244.00	244.00
Total I	2 118 440.13	842 078.66	1 276 361.47	1 251 928.77
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	216 597.92	11 670.00	204 927.92	221 612.65
Créances reçues par legs ou donations				
4250 Avances et Acomptes	450		450	0
4687 Produits à recevoir	56979.32		56979.32	0
Valeurs mobilières de placement				
Titres de placement	154 620.00		154 620.00	152 580.00
CSL & Livret A	1 277 796.30		1 277 796.30	624 370.74
CAT	160 000.00		160 000.00	430 000.00
Disponibilités	283 825.70		283 825.70	418 115.42
ICNE	8 147.20		8 147.20	25 378.79
Charges constatées d'avance	34 721.94		34 721.94	28 722.66
Total II	2 193 138.38	11 670.00	2 181 468.38	1 900 780.26
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 311 578.51	853 748.66	3 457 829.85	3 152 709.03

BILAN PASSIF CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020		
PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
1021 Fonds propre sans droit de reprise	31 625.86	31 625.86
10231 Subvention dommages de guerre		371.72
10232 Subvention Conseil général		64 485.93
10234 Réserve spéciale de réévaluation		800 660.49
1025 Dons et Legs		47 328.57
105100 Ecart sur réévaluation s/biens sans droit de reprise	800 660.49	
10261 Subventions Caisse d'Epargne		5 000.00
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
106820 Excédents affectés à l'investissement (ehpad)		134 933.81
106820 Excédents affectés à l'investissement (œuvre)		180 715.55
106850 Réserve de Trésorerie (Œuvre)	995 733.57	981 217.92
106852 Excédents affectés à l'investissement (Œuvre)	180 715.55	
1068521 Excédents affectés à l'investissement	180 135.07	
10685 Excédents affectés à la couverture en BFR		143 955.25
1068551 Excédents affectés à la couverture du BFR	200 057.72	
10686 Réserve de compensation		174 666.49
106856 Réserve de compensation (Œuvre)	174 666.49	
Report à nouveau		
110000 RAN Hors activité médico sociale (ehpad)	5 000.00	
110000 Report à nouveau excédentaire (Œuvre)		27 614.31
110500 Report à nouveau hors gestion contrôlée (Œuvre)	139 800.53	
11413 Dépenses refusées par autorité de tarification		-568 555.91
115911 RAN Charges refusées par les autorités	-568 555.91	
119 Report à nouveau déficitaire		
Excédent ou déficit de l'exercice	204 162.34	115 819.38
Situation nette (sous total)	2 344 001.71	2 139 839.37
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	2 344 001.71	2 139 839.37
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	161 773.50	82 151.00
Total II	161 773.50	82 151.00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	25 143.00	22 620.00
Provisions pour charges	141 437.00	124 985.00
Total III	166 580.00	147 605.00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dépôts et Cautionnements reçus	120 227.81	123 955.51
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	310 568.87	335 648.72
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	338 002.39	295 881.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 675.57	27 628.16
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	785 474.64	783 113.66
Ecart de conversion Passif (V)	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 457 829.85	3 152 709.03

ASSOCIATION OEUVRE HOSPITALIERE ET MEDICO SOCIALE DU GRAND CREILLOIS
28, Rue Vincent Auriol
60100 CREIL

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020			
	31/12/2020	31/12/2019	% 2020/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
7561 Cotisations adhérents	140.00	180.00	-22.22%
<u>Ventes de biens et services</u>			
7060 Loyers		11 838.00	ns
7081 Repas servis au personnel	1 993.60	2 014.80	-1.05%
7085 Prestations délivrées aux usagers	54 018.56	68 598.44	-21.25%
7088 Autres Produits	0.00	836.14	ns
<u>Produits de tiers financeurs</u>			
7317 Tarif Hébergement	1 809 940.42	1 805 681.23	0.24%
73179 Forfait Journalier (absence)	-11 680.00	-23 000.00	-49.22%
7341 Tarif Dépendance APA Hors Oise	25 240.08	27 212.45	-7.25%
7342 Tarif Dépendance reste à charge résidents	169 117.42	169 976.60	-0.51%
7344 Dotation Budgétaire Dépendance	302 023.98	310 404.74	-2.70%
7351128 Autres financements complémentaires	245 287.54		
7361 Dotation Budgétaire Soins	1 188 438.34	1 160 579.86	2.40%
7410 Subventions	100 240.00	98 752.00	1.51%
7582 Libéralités & dons reçus	10878.47		
<u>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</u>			
7815 Reprises sur provisions d'exploitation	0.00	34 865.00	
7817 Reprises sur provisions créances douteuses	6 000.00	0.00	ns
7890 Utilisations des fonds dédiés	20 617.50	16 525.30	ns
754 Autres remboursement (formation, prévoyance)	74 600.87	60 606.08	23.09%
7588 Produits divers de gestion courante	5 647.86	63.14	ns
TOTAL I	4 002 504.64	3 745 133.78	6.87%
CHARGES D'EXPLOITATION			
<u>Autres achats et charges externes</u>			
60611 Eau	31 424.74	27 605.18	13.84%
60612 Electricité	53 726.51	53 782.46	-0.10%
60613 Chauffage Biomasse	32 268.56	31 107.95	3.73%
60618 Gaz	2 911.82	900.00	ns
60621 Combustibles, carburants	73.59	49.96	47.30%
60622 Produits d'entretien	15 627.41	14 969.63	4.39%
60623 Fournitures d'ateliers	10 528.21	12 269.31	-14.19%
60624 Fournitures Administratives	3 564.39	5 141.01	-30.67%
60625 Fournitures de Loisirs dont subv.conf.financeurs	6 678.22	11 324.45	-41.03%
606261 Couches, Alèses, Produits Absorbants	40 732.65	39 172.21	3.98%
606268 Fournitures Hôtelières	9 712.66	5 874.66	65.33%
6066 Fournitures Médicales	62 872.18	42 850.13	46.73%
6111 Sous traitance Médicale	10 496.48	6 318.43	66.12%
6132 Location Immobilière	444 777.67	451 095.76	-1.40%
6135 Location mobilière	21 728.88	21 336.48	1.84%
61351 Location Matériel Médical	369.78		
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	43 197.73	34 016.01	26.99%
61551 Entretien & Réparation Matériel Médical	4 197.86	749.54	
61558 Entretien autres matériels et outillages	23 560.38	19 395.20	21.48%
61561 Maintenance Informatique	18 553.87	17 026.63	8.97%
61568 Maintenance Autres	46 581.43	50 377.42	-7.54%
6161 Assurances multirisques	6 318.20	6 860.53	-7.91%
6163 Assurances transports	412.70	412.70	0.00%
6165 Assurances RC Dirigeants	718.95	719.74	-0.11%
6182 Documentation Générale	707.00	828.90	-14.71%
6184 Concours Divers (Cotisations)	2 853.00	3 314.27	-13.92%
62113 Personnel Paramédical (AS,IDE)	92 255.80	32 033.58	ns
6215 Personnel affecté à l'établissement	0.00	13 189.44	ns
6221 Frais de recrutement du personnel	0.00	9 278.40	ns

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020			
	31/12/2020	31/12/2019	% 2020/2019
6226 Honoraires CAC, Avocat & autres	8 381.92	9 465.38	-11.45%
6228 Honoraires Régie Paye	15 773.28	15 439.60	2.16%
6230 Annonces et insertions	1 167.00	698.00	67.19%
6242 Transports d'usagers	6 803.93	7 505.93	-9.35%
6251 Voyages et Déplacements	633.55	2 295.67	-72.40%
6257 Missions - Réceptions	5 304.56	3 497.13	51.68%
6261 Affranchissements	2 935.49	1 828.63	60.53%
6265 Téléphone & liaisons informatiques	7 952.98	8 416.89	-5.51%
6270 Services bancaires	948.53	1 074.29	-11.71%
6281 Prestations de Blanchissage à l'extérieur	34 378.91	33 519.49	2.56%
62811 Prestations de Blanchissage des résidents	39 068.64	38 601.84	1.21%
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	330 928.36	340 275.15	-2.75%
62821 Prestations de services à table	91 920.12	81 466.56	12.83%
6283 Prestations nettoyage à l'extérieur	277 802.81	268 810.26	3.35%
6284 Prestations informatiques	3 353.17	5 857.04	-42.75%
6288 Autres prestations (contrôles)	12 788.68	15 421.95	-17.07%
TOTAL	1 826 992.60	1 746 173.79	4.63%
<u>Impôts, Taxes et versements assimilés</u>			
63111 Taxes sur les salaires	81 138.62	79 067.96	2.62%
63331 Formation continue	28 417.85	28 584.00	-0.58%
63381 Participation effort à la construction	0.00	5 122.69	ns
63388 Provisions charges fiscales s/congés payés	2 141.00	835.00	ns
63512 Taxes foncières	0.00	13 482.00	ns
TOTAL	111 697.47	127 091.65	-12.11%
<u>Salaires et Traitements</u>			
6410 Rémunérations personnel non médical	1 121 479.59	1 117 903.86	0.32%
64116 Indemnités transactionnelles	2 245.18	1 055.00	ns
64118 Prime Covid-19	54 130.00		ns
6419 Remb.s/rémunérations personnel non medical	-6 509.54	-2 738.19	ns
6420 Rémunérations personnel médical	34 009.55	30 222.64	12.53%
64108 Provisions s/congés payés	25 601.00	-3 274.00	ns
TOTAL	1 230 955.78	1 143 169.31	7.68%
<u>Charges Sociales</u>			
64511 Sécurité Sociale URSSAF	267 248.36	266 251.45	0.37%
64551 Cotisations Prévoyance, mutuelle	31 757.14	31 185.47	1.83%
64531 Cotisations Retraite	77 175.41	77 791.96	-0.79%
64541 Cotisations POLE EMPLOI	48 498.61	48 150.79	0.72%
64508 Provisions charges sociales s/congés payés	9 276.00	-5 022.00	ns
6475 Médecine du Travail	3 240.00	3 558.00	-8.94%
6488 Autres Charges de personnel	35 436.41	25 476.05	39.10%
TOTAL	472 631.93	447 391.72	5.64%
<u>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</u>			
6811 Amortissements Immobilisations	42 865.37	66 721.54	-35.75%
6817 Provision créances douteuses	6 170.00	5 000.00	23.40%
<u>Dotations aux provisions</u>			
6815 Provision pour charges	18 975.00	22 620.00	-16.11%
<u>Reports en fonds dédiés</u>			
	100 240.00		ns
<u>Autres charges</u>			
65100 Droits d'auteurs	1 034.56	961.21	7.63%
6540 Pertes sur créances irrécouvrables	6 718.82	125.86	ns
6570 Subventions partic.Vie Sociale des usagers	3 629.78	0.00	ns
6588 Autres charges de gestion	3 756.66	3 767.64	-0.29%
TOTAL II	3 825 667.97	3 563 022.72	7.37%
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	176 836.67	182 111.06	-2.90%

ASSOCIATION OEUVRE HOSPITALIERE ET MEDICO SOCIALE DU GRAND CREILLOIS
28, Rue Vincent Auriol
60100 CREIL

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020			
	31/12/2020	31/12/2019	% 2020/2019
PRODUITS FINANCIERS			
7641 Produits financiers	18 107.83	19 175.88	
TOTAL III	18 107.83	19 175.88	-5.57%
CHARGES FINANCIERES			
6611 Intérêts des emprunts	0.00	135.26	ns
6615 Intérêts comptes courants			
TOTAL IV	0.00	135.26	ns
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	18 107.83	19 040.62	-4.90%
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	194 944.50	201 151.68	-3.09%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
7582 Libéralités & dons reçus		1500.00	ns
7751 Produits cession actif immobilisé	479.13	0.00	ns
7730 Produits sur exercices antérieurs	16 861.31	1 659.57	ns
7770 Quote part subventions investissements	0.00	8 491.20	ns
Total V	17 340.44	11 650.77	48.84%
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6718 Charges exceptionnelles	580.86		
6720 Charges sur exercices antérieurs	3 338.93	3 283.47	ns
6750 Pertes sur cessions actif immobilisé	433.81	0.00	ns
6871 Dotations exceptionnels (conf.financeurs, CPAM)	0.00	9 327.60	ns
6890 Fonds dédiés		82 151.00	ns
Total VI	4 353.60	94 762.07	-95.41%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	12 986.84	-83 111.30	ns
IMPOTS SUR LES VALEURS MOBILIERES (VII)	3 769.00	2 221.00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	4 037 952.91	3 775 960.43	6.94%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	3 833 790.57	3 660 141.05	4.74%
EXCEDENT OU DEFICIT	204 162.34	115 819.38	76.28%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Bénévolat	19 440.00		
TOTAL	19 440.00	0.00	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Personnel bénévole	19440.00		
TOTAL	19 440.00	0.00	

ASSOCIATION
OEUVRE HOSPITALIERE ET
MEDICO SOCIALE
DU GRAND CREILLOIS

.....

Siège Social
59, Rue du Plessis Pommeraye
60100 – CREIL

.....

Adresse Postale
28, Rue Vincent Auriol
60100 CREIL

Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos au
31 Décembre 2020

Montants exprimés en Euros

Table des matières

1	Objet Social	9
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	9
3	Descriptions des moyens mis en œuvre	9
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	10
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	10
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	10
5	Principes et méthodes comptables	11
5.1	Principes Généraux	11
5.1.1	Changement de méthode comptable	11
5.2	Principales méthodes comptables	11
6	Informations relatives aux postes du bilan	12
6.1	Actif Immobilisé	12
6.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	12
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	14
6.2	Actif Circulant	15
6.2.1	Créances	15
6.2.2	Précisions sur Créances	15
6.3	Fonds Propres	17
6.3.1	Tableau de Variation des Fonds propres	17
6.3.2	Report à nouveau dont report à nouveau gestion contrôlée	17
6.3.3	Excédent ou Déficit effectif de l'entité gestionnaire	18
6.4	Fonds reportés et dédiés	18
6.4.1	Fonds dédiés - Tableaux de suivi des crédits non reconductibles	18
6.5	Provisions pour risques et charges	19
6.6	Etat des dettes	20
6.6.1	Charges à payer	20
7	Informations relatives au compte de résultat	21
7.1	Résultat par activité ou établissement	21
7.2	Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux	21
7.3	Ventilation des produits d'exploitation	22
8	Autres informations	23
8.1	Informations relatives à la rémunération des cadres salariés de l'association, ayant une fonction de direction	23
8.2	Contributions volontaires en nature	23
8.3	Informations relatives à la fiscalité	23
9	Informations relatives à l'effectif	24
9.1	Ventilation de l'effectif moyen rémunéré en 2020 (en ETP)	24

1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association dite « Œuvre Hospitalière et Médico-sociale du Grand Creillois », fondée en 1899 à Creil (Oise) sous la dénomination « Œuvre de l'Hôpital privé du Canton de Creil », a pour but d'assurer la gestion d'établissements de soins du secteur sanitaire, social ou médico-social dans le bassin creillois.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 **Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

La nature et périmètre des activités sociales réalisées durant l'exercice est exclusivement :

- La gestion d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

3 **Description des moyens mis en œuvre**

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements Engagés et terminés dans l'exercice

Le montant des investissements réalisés au cours de l'exercice s'élève à 67 731.88 €

- Ressources humaines

Avec un effectif constant, le recrutement réalisé au cours de l'exercice correspond au remplacement des salariés sortis (Cadre de santé, Infirmières, Aide Soignantes).

L'augmentation du salaire moyen est d'environ 3% (correspondant au taux d'ancienneté, à la prime covid-19 et à l'indemnité Ségur versée dès le 1^{er} septembre 2020).

L'évolution de la masse salariale totale est quant à elle de 6% (Renfort de personnel pendant la première vague de l'Epidémie de la COVID-19).

- Autres moyens/dépenses engagées

a. Formation : le nombre d'heures de formation en lien avec les activités de l'entité s'est élevé à 917 heures à comparer à 2408 heures au titre de l'exercice précédent.

b. Entretien général/dépense de fonctionnement :

Au cours de l'exercice, les dépenses d'entretien du matériel et de l'immobilier se sont élevées à 70 954€

4 **Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

4.1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- Avril 2020, lors de la première vague, l'établissement a été durement touché par la COVID-19, tant auprès des résidents que des professionnels. Malgré les conditions difficiles, une pathologie inconnue, une atmosphère angoissante et des ressources matérielles limitées, l'impact de cette crise sanitaire, sur l'activité, la trésorerie mais également la santé physique et psychologique du personnel a été limité notamment grâce aux soutiens en ressources humaines et financières apportés par les partenaires et organismes de tutelle.

Ces mesures ainsi que l'application des recommandations de nos tutelles, nous ont permis de reprendre relativement rapidement notre activité qui est légèrement plus faible qu'en 2019, sans aucune surmortalité par ailleurs. L'implication et l'assiduité du personnel, mais également les renforts envoyés par le Conseil Départemental et l'ARS, ont favorisé la stabilité de l'équipe. Il n'y a eu aucun départ et peu d'arrêt maladie de personnel.

Enfin, cette solidarité générale, le soutien apporté par les familles, les membres du CVS et du Conseil d'Administration, mais également les bénévoles et les donateurs de matériel ont participé à ces résultats et permis à l'ensemble de l'équipe de la résidence de la Pommeraye de traverser cette épreuve.

4.2 **Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Postes impactés, incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice

Les impacts à l'ouverture de l'exercice sont les suivants

— Actif : Néant

— Passif autres que le poste « Report à nouveau » :

Subventions d'investissement – comptes 102600	-117.186	
RAN activités médico-social hors gestion contrôlée – comptes 110500		-117 086
Fonds dédiés – compte 194000	- 82 151	
Fonds dédiés sur concours publics – compte 192200		-82 151

5.2 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

6 Informations relatives au postes de bilan

6.1 Actif Immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	linéaire	3 ans
Constructions	linéaire	20 - 50 - 75 ans
Installations techniques,	linéaire	5 -10 - 15 -20 ans
Matériel et outillage	linéaire	5 - 7 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau	linéaire	5 ans

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	16 907.60€	6 832.60€		23 740.20€
Immobilisations corporelles	2 099 150.91€	60 899.28€	65 594.26€	2 094 455.93€
Immobilisations financières	244.00€	-	-	244.00€
Total	2 116 302.51€	67 731.88€	65 594.26€	2 118 440.13€

6.1.1.1 Développement de la colonne B (augmentations)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

1. Les augmentations

Nature de l'Immobilisation	Montant de l'investissement
Licence Web médecin	2 632.80€
Licence Open	4 200.00€
Total	6 832.80€

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

1. Les augmentations

Nature de l'Immobilisation	Montant de l'investissement
Aspirateur de Mucosité	478.74€
Chevet 1 porte, 1 tiroir (4)	895.30€
Chariot de soins 2 tiroirs (3)	3 900.27€
Table réfrigérée	1 990.00€
Chariot d'isolement (3)	2 188.40€
Poignée électronique (30)	5 419.00€
Motorisation portail entrée	2 122.80€
Bladderscan	8 004.00€
Climatiseurs (4)	1 760.02€
Dell wyse Client léger (2)	845.35€
Aménagement Terrasses (3)	31 471.20€
Meuble inox (2)	1 824.00€
Total	60 899.08€

6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

2. Les diminutions des immobilisations incorporelles
néant

3. Les diminutions des immobilisations corporelles

Nature de l'Immobilisation	Montant de l'investissement
Respirateur de Mucosité	709.35€
Fauteuil roulant	503.09€
Pavillon	44 237.33€
Volets Pavillon	4 890.14€
Clôture	15 254.35€
Total	65 594.26€

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	16 539.60€	1040.13€		17 579.73€
Immobilisations corporelles	847 834.14€	41 825.24€	65 160.45€	824 498.93€
Immobilisations financières				
Total	864 373.74€	42 865.37€	65 160.45€	842 078.66€

6.2 Actif Circulant

6.2.1 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres (avances au personnel)	450.00€	450.00€	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	216 597.92€	204 927.92€	11670.00€
Produits à recevoir	56 979.32€	56 979.32€	
Charges constatées d'avance	34 721.94€	34 721.94€	
TOTAL	308 749.18€	297 079.18€	11 670.00€
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

6.2.2 Précisions sur Créances

Produits à recevoir

Désignation	Montant
ARS- Indemnités Ségur	47 074.96€
ARS – Compensation pertes Sur Hébergement (3ème enquête)	5 031.96€
ARS – Surcout Covid-19 fournitures médicales (3è enquête)	5 192.67€
ARS – Récupération sur Crédit non verse Prime Covid-19	-320.00€
TOTAL	56 979.32€

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance, forment, à la clôture de l'exercice un total de 34 721.94€ correspondant à :

Désignation	Montant
Dalkia (maintenance chauffage janvier 2021)	498.19 €
Apicem (abt apicrypt 1/1 au 31/8/21)	106.00 €
Dorma (maintenance portes automatiques 1/1 au 31/10/2021)	962.16 €
Dorma (maintenance 1/1 au 23/7/2021)	101.69€
Excellite (ampoules, led, néon)	3 369.60€
Ecolab (contrat resto protection – 1 ^{er} semestre 2021)	474.00 €
Ami conseils (maintenance logiciel compta 1/1 au 28/2/21)	828.00 €
Ami conseils (maintenance logiciel compta 1/1/21 au 22/9/2023)	10 078,97
Ami conseils (maintenance logiciel paie 2021)	2 160.00€
Ami conseils (régie paye 1/1 au 31/8/2021)	10 620.14€
Malta (maintenance logiciel soin 1/1 au 31/10/2021)	2790.98€
Malta (abonnement Claude Bernard 1/1 au 31/10/2021)	309.02 €
Malta (maintenance nomade 1/1 au 29/1/2021)	27.40€
Malta (maintenance DMP 1/1 au 22/3/2021)	77.43€
Malta (maintenance H'Prim 2021)	255.00 €
Saturne (produits désinfectants)	1 854.00€
Konica (Maintenance serveur 1 au 25/1/2021)	209.36€
Total	34 721.94€

6.3 Fonds Propres

6.3.1 Tableau de Variation des Fonds Propres

	Solde au début de l'exercice	Augmentation ou reclassement	Diminution ou reclassement	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propre sans droit de reprise	31 625,86			31625.86
Subvention dommages de guerre	371.72		371.72	0
Subvention conseil général	64 485.93		64 485.93	0
Subvention Caisse d'Epargne	5000.00		5 000.00	0
Dons et Legs	47 328.57		47 328.57	0
Réserve spéciale de réévaluation	800 660.49		800 660.49	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		800 660,49		800 660,49
Fonds Propres avec droit de reprise				
Réserves				
Excédents affectés à l'investissement (ehpad)	134 933.81	45 201.26		180 135.07
Réserve de Trésorerie (association)	981 217.92	14 515.65		995 733.57
Excédents affectés à l'investissement (Association)	180 715.55			180 715.55
Excédents affectées au BFR (ehpad)	143 955.25	56 102.47		200 057.72
Réserve de compensation (œuvre)	174 666.49			174 666.46
TOTAL	2 564 961.59	916 479.87	917 846.71	2 563 594.75

6.3.2 Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'association		139 800.53
Report à nouveau des activités hors activités médico social		5 000.00
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	568 555.91	
SOLDE	423 755.38	

6.3.3 Excédent ou Déficit effectif de l'entité gestionnaire

Tableau de détermination du resultat effectif global de l'entité		
Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Résultat Comptable (Excédent)		204 162.34
<i>Dont résultat sous gestion propre</i>		22 230.87
<i>Dont résultat sous gestion contrôlée</i>		181 931.47
SOLDE		204 162.34

6.4 Fonds Reportés et dédiés

6.4.1 Fonds dédiés – Tableaux de suivi des crédits non reconductibles

Les fonds dédiés correspondent d'une part :

Au solde d'un fonds d'intervention régional (FIR) de 56 934€, accordé par l'Agence Régionale de Santé en 2019 pour la mise en place en 2020 d'une participation à la prise en charge en hébergement temporaire post hospitalisation de patients pour une durée maximum de 30 jours en attente d'être repris par l'ARS.

A un fonds d'intervention régional (FIR) de 100 240€, accordé par l'Agence Régionale de Santé en 2020 pour la prise en charge en hébergement temporaire post hospitalisation sans reste à charge de patients pour une durée maximum de 30 jours

Et d'autre part le solde d'une subvention accordée par la conférence des financeurs (CD et ARS) pour des soins esthétiques d'un montant de 4 599.50€ à utiliser en 2021.

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources	(1)	A	B	C	D=A-B+C
FIR Hébergement temporaire en post hospitalisation 2021	100 240,00	-	-	100 240,00	100 240,00
FIR Hébergement temporaire en post hospitalisation 2020	74 690,00	74 690,00	17 756,00	-	56 934,00
Suvention pour des soins esthétiques	7 461,00	7 461,00	2 861,50		4 599,50
TOTAL	182 391,00	82 151,00	20 617,50	100 240,00	161 773,50

(1) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des subventions affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond aux fonds affectés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice en cours.

6.5 Provisions pour risques et charges

Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice ou reclassement	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	22 620,00	2 523,00		25 143,00
Provisions pour charges	124 985,00	16 452,00		141 437,00
TOTAL	147 605,00	18 975,00		166 580,00

Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision constituée pour un montant de 141 437 € correspond à l'estimation de l'indemnité de fin de carrière (charges comprises). Elle est calculée pour chaque salarié en contrat à durée indéterminée, présent au 31 décembre 2020, au prorata de ses droits acquis à la fin de l'exercice, et sur l'hypothèse de ses droits à acquérir à l'âge de 62 ans.

La provision pour risques pour un montant de 25 143€ correspond à la saisine prud'homale d'un salarié licencié pour faute lourde.

6.6 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	120 227,81			120 227,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 568,87	310 568,87		
Dettes fiscales et sociales	338 002,39	286 497,31		51 505,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 675,67	16 675,67		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL	785 474,74	613 741,85	0,00	171 732,89
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

6.6.1 Charges à payer (autres dettes)

Au 31 décembre 2020, les autres dettes à payer forment un total de 16 675.67 € soit :

Désignation de la charge à payer	montant	Œuvre	Ehpad
Prov.eau	5 532.00€		5 532.00€
Participation Réseau Hygiène GHPSO 2020	1 720.00€		1 720.00€
OISE HABITAT (astreinte maintenance 08.17a12.20)	2 788.16€		2 788.16€
Impôts sur intérêts perçus en 2020	3769.00€	3641.00€	128.00€
Dalkia traitement eau 1/2au31/12/20	875.00€		875.00€
Frais de Déplacement 2èsem.2020	214.50€	214.50€	
APL/Médecins, Kiné, Pédicure, Pharmacie	1 776.91€		1 776.91€
Total	16 675.57€	3855.50€	12 820.07€

L'association a plusieurs comptes à terme pour un montant total de 160 000 €, sur une durée de 5 et 6 ans. Ces comptes sont rémunérés en fonction de la durée de détention.

7 Informations relatives au compte de résultat

7.1 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre - œuvre		22 230,87 €
Gestion sous contrôle de tiers financeur - Ehpad		181 931,47 €
Résultat de l'exercice		204 162,34 €

7.2 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

Le résultat comptable de notre Ehpad, sous contrôle de tiers financeurs, est de 181 931.47€, et le résultat administratif à affecter est également de 181 931.47€, en effet nous n'avons pour l'exercice 2020 aucune reprise à effectuer, et il se décompose comme suit :

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
RESULTAT COMPTABLE	90 167.21€	6 306.06€	85 458.20€	181 931.47€
REPRISE EXERCICE ANTERIEUR	Néant	Néant	Néant	Néant
RESULTAT A AFFECTER	90 167.21€	6 306.06€	85 458.20€	181 931.47€

7.3 Ventilation des produits d'exploitation

Sur l'exercice 2020, les produits d'exploitation se répartissent de la manière suivante :

Répartition des produits d'exploitation	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation 2020/2019</u>
Cotisations adhérents	140,00	180,00	-22,22%
Ressources propres (redevances) œuvre		11 838,00	ns
Produits des activités annexes (Ehpad)	56 012,16	71 449,38	-21,61%
Produits de la tarification(Ehpad)	1 992 617,92	1 979 870,28	0,64%
-Tarif Hébergement(Ehpad)	<i>1 809 940,42</i>	<i>1 805 681,23</i>	<i>0,24%</i>
-Forfait journalier (absence)(Ehpad)	<i>-11 680,00</i>	<i>-23 000,00</i>	<i>-49,22%</i>
-Tarif dépendance APA Hors Oise(Ehpad)	<i>25 240,08</i>	<i>27 212,45</i>	<i>-7,25%</i>
-Tarif dépendance reste à charge résidents(Ehpad)	<i>169 117,42</i>	<i>169 976,60</i>	<i>-0,51%</i>
Dotation Budgétaire Dépendance(Ehpad)	302 023,98	310 404,74	-2,70%
Dotation Budgétaire Soins(Ehpad)	1 188 438,34	1 160 579,86	2,40%
Autres financements complémentaires	245 287,54	0,00	
Subventions	100 240,00	98 752,00	1,51%
Libéralités & dons reçus	10 878,47		ns
Autres Produits (œuvre)	5 628,94	60,00	ns
Autres Produits(Ehpad)	101 237,29	111 999,52	-9,61%
Total Produits d'exploitation	4 002 504,64	3 745 133,78	6,83%

Avec un taux d'occupation de 99.11%, le nombre de journées réalisées en 2020 est de 30922 dont le détail par GIR (Groupes iso-ressources) s'établit comme suit :

Hébergement 87 Places	Journées réalisées par GIR								
	OCCUPATION	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 5	GIR 6	-60 ans	Total (1)
Résidents H.P. (*) Oise		3 583	7 512	3 551	3 015	1 585	366	366	19 978
Résidents hébergement temporaire Oise			83			54	54		191
Résidents hébergement post hospitalisation				8	1				9
Résidents H.P. Oise Aide Sociale		940	2 820	2 074	1 345	732	732		8 643
Total		4 523	10 415	5 633	4 361	2 371	1 152	366	28 821
Résidents H.P. Hors Oise		0	1 236	284	426		0		1 946
Résidents H.P. Hors Oise Aide Sociale		0	0	0	155	0	0	0	155
Total		4 523	11 651	5 917	4 942	2 371	1 152	366	30 922

Le GIR moyen pondéré au cours de l'année 2020 est de 684.25

8 Autres informations

8.1 Informations relatives à la rémunération des cadres salariés de l'association, ayant une fonction de direction

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature charges comprises versés aux trois plus hauts cadres salariés s'est élevé à 194 594,73€ en 2020. Les membres du conseil d'administration de l'association sont quant à eux bénévoles.

8.2 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
contrôle de gestion	nombre d'heures : 360	
	coût horaire estimé 54€ de l'heure	19 440,00
TOTAL		19 440,00

8.3 Informations relatives à la fiscalité

L'association n'est pas fiscalisée

9 Informations relatives à l'effectif

9.1 Ventilation de l'effectif moyen rémunéré en 2020 (en ETP)

Catégorie	2020	Rappel 2019
<u>SERVICE ADMINISTRATIF</u>		
Directrice	1,00	0,58
Secrétaire de Direction	1,00	1,00
Comptable	1,00	0,90
Emploi Aidé (Agent d'accueil)	0,56	0,38
<u>SERVICES SOINS</u>		
Médecin Coordinateur	0,40	0,34
Infirmière Coordinatrice	0,75	0,83
Infirmiers	3,24	3,63
Infirmiers intérimaires	0,82	0,15
Assistants de soin en gérontologie	2,62	2,65
Aide Soignants & A.M.P jour	16,36	16,34
Aide Soignants & A.M.P nuit	6,36	5,43
Aide Soignants intérimaires	0,68	0,47
Auxiliaires de vie	0,78	1,83
<u>SERVICES MEDICO-TECHNIQUES</u>		
Psychologue	0,96	0,85
Elève Psychomotricienne (contrat d'apprentissage)	0,20	
Animatrice	1,00	1,00
Aide animatrice (Contrat Aidé)	0,05	0,10
<u>SERVICES GENERAUX</u>		
Ouvrier d'Entretien	1,00	0,99
Totaux	38,78	37,47